Personnel de l'inspection.

TARIF Nº 26.

_		والمراجع المراجع			
GRADES	Solde d'Europe et de traversée	Solde coloniale	Supplément de résidence dans Paris (1)	Indemnités spéciales pendant la durée des missions tempo- raires aux colonies	OBSERVATIONS
	fr.	fr.	fr.	par jour	(1) Non passible de re- itenue.
Inspecteur gé- néral de 1 ^{re} classe	16.000	»	2.000	60 fr.	(2) L'inspecteur de 4re classe, chef du service central de l'inspection, reçoit, en outre, un sup-
Inspecteur gé- néral de 2° classe	14.000	 »	1.800	60	plément de fonctions de 4,000 francs par an. Pour les fonctionnaires de l'inspection des colo-
Ins -(1re classe.	11.000	20.000	1.500(2)		nies restés titulaires d'un grade militaire, la solde de non-activité est fixée
pec- teur 2º classe.	9.000	16.000	1.200	35	comme suit : Inspecteur géné-
3° classe.	7.000	13.000	1.000	30	ral de 4ºº classe 8.000f » Inspecteur géné- ral de 2º classe 7.000 »
		ı		. '	Inspecteur de 4re classe 5.500 » Inspecteur de 2° classe 4.500 »
			,		2 Gasso 4.500 h

TARIF Nº 27.

. Frais d'employés et abonnements pour fournitures de bureau.

	SERVICES	Abonnements pour fournitures de bureau (1)	Frais d'employés	OBSERVATIONS
Service centr Inspection permanente	al de l'inspection à la Martinique à la Guadeloupe à la Réunion à la Guyane au Sénégal à la Nouvelle-Calédonie en Cochinchine et au Cambodge can Annam et au Tonkin dans les ports de commerce en France	par an 776 fr. 776 776 776 776 776 776 776 970 970	fr. 6.000 3.500 3.500 3.500 3.500 3.500 3.500 5.000 5.000	(1) Non passible de la retenue.